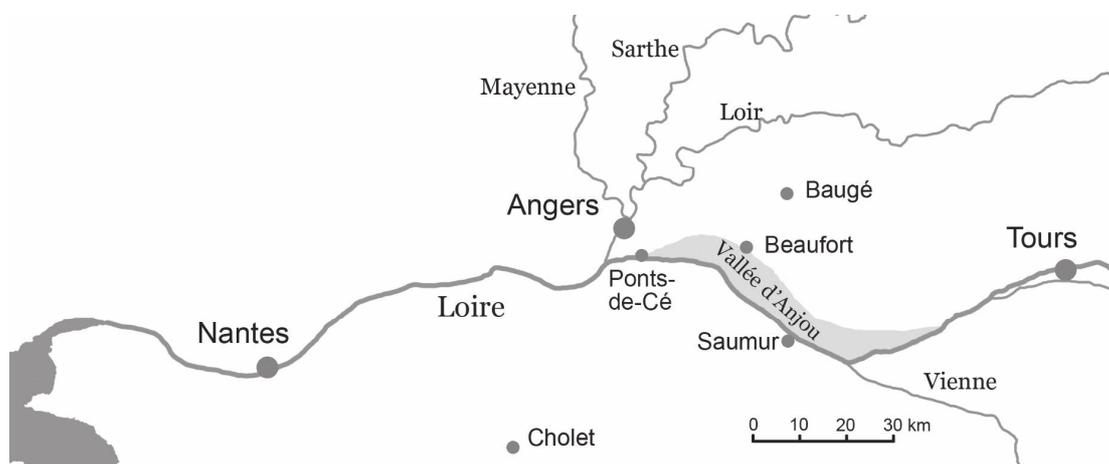


Introduction

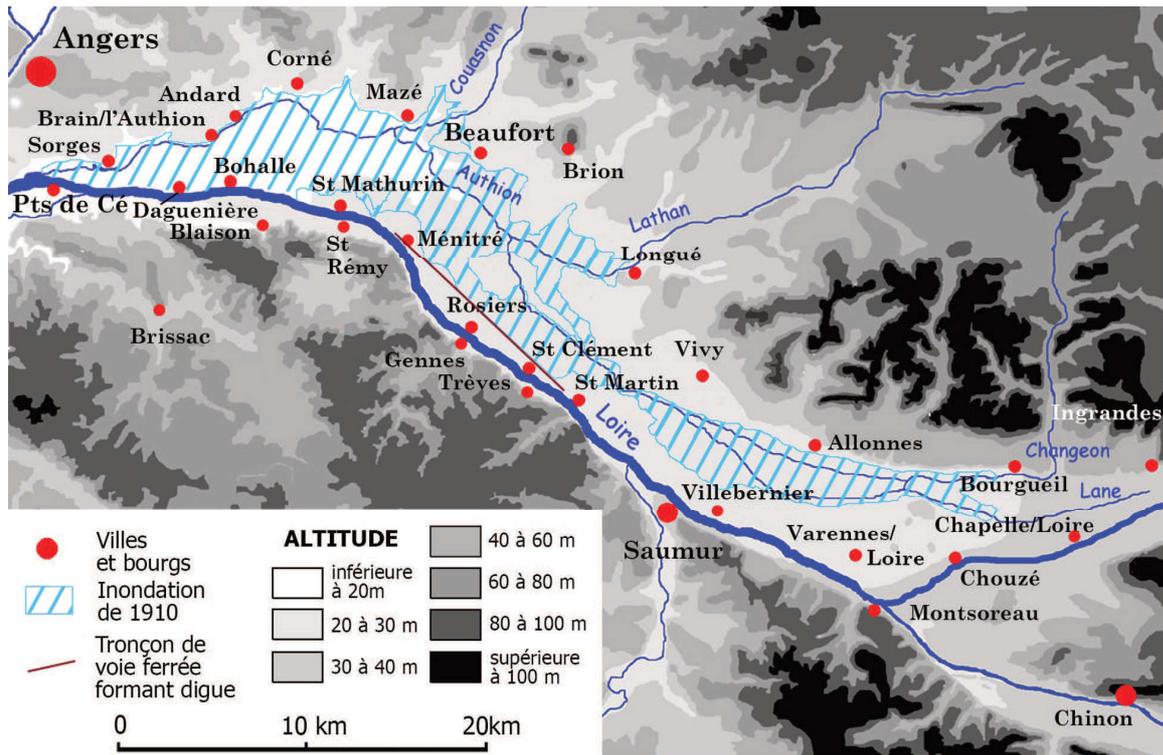
Un territoire singulier, à l'identité façonnée par la géographie

La vallée d'Anjou est la plus grande des vallées bordant la Loire. Elle s'étend sur 75 kilomètres, des limites de la Touraine aux portes d'Angers. Le long de la rive nord s'égrènent des villages densément peuplés, aux églises souvent bâties près de la digue protégeant l'arrière-pays des colères de la Loire : La Chapelle-sur-Loire, Villebernier, Les Rosiers, Saint-Mathurin et bien d'autres. Plus au nord, au cœur de la vallée d'Anjou, l'Authion coule parallèlement au fleuve, avant de le rejoindre près des Ponts-de-Cé. Au-delà de cette petite rivière, d'autres bourgs sont juchés sur les premières hauteurs à l'abri des inondations : notamment ceux de Bourgueil, Allonnes, Longué, Beaufort, Mazé, Brain-sur-l'Authion. Si on tourne le regard vers la rive sud de la Loire, on aperçoit le coteau, qui de ce côté ne s'éloigne guère du flot. Le château de Saumur, haut perché, surplombe ville et fleuve. En aval, enfin, les coteaux se resserrent dans le secteur des Ponts-de-Cé, où la Loire pénètre dans le Massif Armoricain. Là s'achève la vallée d'Anjou. D'autres vallées existent en amont (val d'Orléans et val de Tours) et en aval (vallée de la Loire armoricaine). On parle aussi de la vallée de la Loire ou du val de Loire dans son ensemble, du Forez ou d'Orléans à l'Atlantique. Les définitions varient selon les auteurs, mais ces territoires ont en commun de se distinguer nettement des terroirs voisins, parce qu'ils ont été conquis par les riverains dans le lit majeur du fleuve. La vallée d'Anjou est un bel exemple des relations complexes tissées entre les riverains et la Loire, source de richesse, mais aussi voisine rancunière cherchant parfois à récupérer son bien.

Situation de la vallée d'Anjou dans le val de Loire



La vallée d'Anjou et le risque d'inondation par l'Authion



Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les voyageurs comme les administrateurs s'extasiaient devant la richesse de la vallée d'Anjou, particulièrement à l'ouest dans le comté de Beaufort. D'après le fermier général Michel Lallemand, « *Beaufort est situé dans le plus beau et plus abondant pays que l'on puisse trouver, c'est une vallée où l'on recueille en grande quantité toutes les choses nécessaires à la vie*¹ » (1717). 68 ans plus tard, une touriste anglaise admire le long de la Loire, entre Angers et Saumur, un pays « *admirablement cultivé* » et « *d'un rapport extraordinaire : il produit du blé, des vignes, du chanvre, de superbes fourrages, et nulle part je ne vis autant de poiriers, de pommiers, de noyers, ployant littéralement sous le poids de leurs fruits*² » (1785).

D'où vient cette richesse agricole, cette prospérité apparente ? D'après le conseil municipal de Beaufort, en 1816, elles sont un cadeau des eaux : « *leur séjour momentané dans les parties les moins élevées la fertilise et laisse un limon bienfaisant qui féconde les plantes, semblable en cela au sol de l'Égypte, qui ne doit ses années d'abondance qu'aux fréquents débordemens du Nil*³ ». Il est vrai que la géographie favorise l'agriculture de la vallée. De vastes prairies naturelles permettent de nourrir un bétail nombreux, lequel fournit des engrais abondants et précieux pour les cultures. La terre est souvent de bonne qualité. On y pratique des cultures commerciales et industrielles dont les productions sont transportées à faible coût grâce au fleuve en direction d'Orléans, de Paris, et surtout de Nantes, porte de l'Océan.

Cependant, d'autres descriptions sont bien moins enchanteresses. Ainsi, les habitants de Saint-Mathurin-sur-Loire sont désignés en 1788 comme « *des pauvres très infirmes à raison de ce que le sol de la paroisse est un cloac dont les vapeurs infestent et occasionnent des maladies épidémiques*⁴ ». Quant au maire de La Daguenière, en 1846, il affirme que si les inondations se prolongent, la population sera plongée dans la misère et « *se verra très certainement dans la nécessité d'abandonner la culture d'une très grande portion du territoire de la commune*⁵ ». Quel contraste ! Les descriptions changent selon les auteurs, mais bien plus encore selon les circonstances, les destinataires et ce que l'on attend d'eux. Elles constituent aussi diverses facettes d'une même réalité.

A cela s'ajoute le danger représenté par la Loire, dont le voisinage peut devenir terrifiant. Une digue appelée « *levée* » protège la vallée de ses crues. Les ruptures de la levée sont rares mais ces catastrophes marquent la mémoire collective. Les inondations dues à l'Authion sont beaucoup plus fréquentes mais moins dramatiques.

La vallée est donc soumise à un double risque d'inondation, à la fois par l'Authion et par la Loire. Ce risque est dû à la rencontre d'un aléa (la crue) et d'une vulnérabilité (les cultures et les habitations menacées)⁶. La vulnérabilité évolue, comme l'aléa. Elle change en fonction des activités humaines et même des saisons : une inondation au printemps fait plus de dégâts qu'en hiver, car elle frappe les cultures à un moment crucial. Le risque est donc plus hérité que naturel, car les aménagements réalisés dans la vallée depuis au moins le Moyen Âge ont une influence sur les zones d'écoulement, les hauteurs d'eau et même les débits de la Loire et de l'Authion⁷.

Dans une thèse de doctorat soutenue en 2013⁸, j'ai étudié les rapports ambivalents que les « vallerots » entretiennent aux XVIII^e et XIX^e siècles avec la Loire et avec l'Authion, dans le comté de Beaufort, et comment ils vivent les crises et les mutations de ces époques, sur un terroir original. Le livre que vous tenez entre vos mains est un résumé de ce travail⁹. Ce comté de Beaufort regroupe tout ou partie d'une quinzaine de communautés villageoises dans l'ouest de la vallée. Il s'étend le long de la Loire de Saint-Martin-de-la-Place à La Daguenière, et comprend aussi au nord, en bordure des collines, la petite ville de Beaufort, ainsi que Brion, Saint-Pierre-du-Lac et Mazé. Le comté englobe encore les parties de Brain-sur-l'Authion, d'Andard et de Corné situées au sud de la route d'Angers à Beaufort¹⁰. Ce territoire est de taille relativement modeste. Pour l'étudier, j'ai cherché à utiliser une grande variété de sources et à multiplier les approches : agriculture, transports, environnement, relations sociales, politique, économie, etc.

Des interactions sont apparues. Ainsi, la géographie conditionne les transports, et ces deux facteurs influencent ensemble l'économie. Si l'étude est centrée sur le comté de Beaufort, j'ai fréquemment replacé l'histoire de la vallée dans un cadre plus large, départemental ou national, afin de mieux comprendre le contexte. Les relations avec Nantes grâce à la Loire sont à prendre en compte car elles ont une grande influence sur l'agriculture. J'ai aussi comparé la vallée avec d'autres secteurs de l'Anjou, cette province étant une mosaïque de terroirs variés : les contrastes sont forts entre les Mauges au sud-ouest, le Saumurois viticole, la plaine de Doué, le Baugeois, la vallée de l'Authion, le Segréen, etc. Ils sont particulièrement marqués entre la vallée et le bocage de l'ouest, en ce qui concerne la propriété foncière, les cultures, l'élevage et la politique.

La période choisie permet d'observer des crises multiples et des mutations profondes. Ces crises sont des ruptures d'équilibres précaires entraînant des difficultés économiques, sociales ou morales pour une partie de la population¹¹ : c'est notamment le cas de la terrible inondation de 1856, des difficultés provoquées par les fortes hausses des prix de la terre et des grains à la fin du XVIII^e siècle, de la guerre de Vendée, etc. Ces crises ne touchent pas nécessairement tous les milieux sociaux¹². Elles peuvent être de courte durée et liées à des événements ponctuels, comme de mauvaises récoltes. D'autres sont de longue durée et provoquées par des mutations profondes et durables de l'économie, de la société ou de l'environnement.

Les bouleversements sociaux sont particulièrement nombreux durant le second tiers du XIX^e siècle : arrivée du chemin de fer, alphabétisation massive des nouvelles générations, effondrement du trafic fluvial, de l'industrie textile beaufortaise et de la filature à la main, remise en question du pâturage collectif, essor de la culture du chanvre, etc. Les mutations de la société peuvent être perçues d'une manière plus ou moins positive ou négative¹³, et la notion de progrès est très relative. Dans les années 1830, les progrès rapides de l'industrie n'ont pas le même sens pour les dirigeants des filatures industrielles, pour les ouvriers travaillant dans ces usines et pour les dizaines de milliers de fileuses à la main réduites à la misère.

D'autres transformations sont plus lentes : les hommes et les femmes traversent les événements comme ils peuvent, alors que leurs univers intérieurs, leurs idées et leurs valeurs évoluent souvent lentement, au fil des générations. A un siècle d'écart, en 1760 et 1860, les rapports à la terre, les relations sociales, les mentalités et les techniques

agricoles changent peu dans la vallée. Les aménagements de l'Authion et les rapports des riverains avec la Loire s'inscrivent aussi dans la durée.

J'ai consacré de nombreuses pages aux communaux du comté de Beaufort. Ils sont l'objet de débats enflammés et de conflits pendant toute la période. Ces conflits, ainsi que ceux liés aux aménagements des cours d'eau, m'ont conduit à m'intéresser aux relations au sein des communautés, aux rapports avec les autorités, à la gestion des conflits, aux prises de décisions, bref à la politique villageoise au sens large. Mon intérêt pour l'histoire de la vie quotidienne, à l'échelle des individus, m'a mené à l'étude de la sociabilité, à travers notamment les justices de paix. Au final, en m'intéressant aux interactions entre géographie, économie et société, j'ai étudié la société dans son ensemble.

Voici comment s'organise le livre dans ses grandes lignes.

Dans la première partie, je présente la société rurale de la vallée de l'Authion au XVIII^e siècle et la forte influence exercée sur elle par le milieu : les inondations imposent des contraintes à l'occupation humaine (chapitre 1), l'agriculture est très productive et liée au commerce fluvial (chapitres 2 et 3), les petits cultivateurs sont particulièrement nombreux (chapitre 4) et les prairies communes jouent un grand rôle dans l'agriculture (chapitre 5). Cette société traverse une crise à la fin de l'Ancien Régime liée à une surpopulation au regard des terres et des emplois disponibles (chapitre 6), puis elle est emportée par la tourmente de la Révolution et de la guerre civile (chapitre 7).

Comment cette société évolue-t-elle au XIX^e siècle ? C'est l'objet de la seconde partie. La culture du chanvre se développe au point de dominer l'agriculture (chapitre 8), tandis que le textile beaufortais et la marine de Loire s'effondrent (chapitre 9). Les relations avec l'eau gardent une place centrale : malgré des aménagements, la population doit toujours composer avec les crues de l'Authion et de la Loire, l'année 1856 étant marquée par une terrible inondation (chapitres 10 et 11). Les chapitres 12 et 13 sont consacrés à la manière dont la politique s'exerce localement, à l'essor difficile de la souveraineté populaire, ainsi qu'aux rapports sociaux dans la vallée. Je finis par les bouleversements des usages collectifs sur les prairies, étroitement liés à l'agriculture et à la politique (chapitre 14). Un plan plus détaillé figure à la fin du livre.

J'espère que vous trouverez dans ces pages de quoi satisfaire votre curiosité. Je serais heureux d'échanger avec vous, sur l'histoire de la vallée, ou sur la recherche historique en général.

Emmanuel Brouard
emmanuel.brouard@laposte.net

Pourquoi des notes de fin de chapitre, et comment les références sont-elles présentées ?

Des numéros dans le texte renvoient aux notes regroupées à la fin de chaque chapitre, de cette introduction et de la conclusion. Ces notes servent à indiquer les références des documents et des publications utilisés, afin de faciliter le travail des chercheurs. Elles permettent aussi de vous fournir des informations complémentaires sans alourdir le texte principal. Vous pouvez sans inconvénient laisser ces notes de côté pour vous concentrer sur le texte lui-même. Vous remarquerez rapidement que j'ai conservé l'orthographe d'origine dans les citations, aussi bien en notes que dans le corps du texte.

Les notes respectent des règles d'écriture :

- « **AD Maine-et-Loire** » désigne les archives départementales, rue de Frémur à Angers. Les chiffres et lettres qui suivent cette indication correspondent aux cotes des dossiers contenant les documents utilisés. « AD Indre-et-Loire » et « AD Loire-Atlantique » correspondent naturellement aux archives de ces deux départements.
- *Ibid.* indique une répétition de la référence précédente : même dépôt d'archives ou même article. Cela permet de gagner un peu de place.
- *op. cit.* après le nom d'un auteur, renvoie à un texte déjà indiqué dans une note précédente. Là aussi, le but est de gagner de la place. J'ai choisi de faire repartir ce système de références au début de chaque chapitre, afin d'éviter au lecteur de revenir trop loin en arrière pour retrouver la référence complète.

Quand le nom de l'auteur est suivi d'un titre entre guillemets, il s'agit d'un article dans une revue ou dans un livre collectif (actes d'un colloque par exemple). Le titre du livre ou de la revue est en italiques. La présentation de ces références est identique dans les notes et dans la bibliographie à la fin du livre, à un détail près : le prénom précède le nom dans les notes, alors que c'est l'inverse dans la bibliographie, afin de s'y retrouver plus facilement dans le classement alphabétique.

Voici le début des notes en question :

¹ Bibliothèque Mazarine (Paris), ms. 2833. Procès-verbal des départements d'Angers, Nantes et Rennes par Michel Lallemand, intéressé en la ferme générale, 1717, folio 15.

² CRADOCK, *Journal de Mme Cradock, voyage en France (1783-1786)*, Paris, Perrin, 1896.

³ AD Maine-et-Loire, 122 S 3. 20/5/1816, conseil municipal de Beaufort.

⁴ *Ibid.*, C 320. Réponse au questionnaire de l'Assemblée provinciale.

⁵ Seul le quart de la commune est inaccessible aux eaux, « *tout le reste, sans exception, est couvert tous les ans par l'Authion et par la Loire, les récoltes de ces terrains ont été depuis quatre années à peu près de nulle valeur et à peine suffisantes pour couvrir les frais de culture* ». - Archives de La Daguenière, 1D1/4. 3/5/1846.

⁶ D'après Paul Allard, « *L'aléa est un phénomène naturel caractérisé par une amplitude et par une périodicité souvent incertaine. La vulnérabilité est l'ensemble des biens et des personnes qui peuvent être frappés par le phénomène naturel. Il n'y a de risque que lorsque l'aléa naturel rencontre une vulnérabilité. Un tremblement de terre dans une zone désertique ne représente pas de risque pour les biens et les personnes* ». « *La vulnérabilité peut varier beaucoup plus rapidement que l'aléa naturel car elle dépend principalement de l'activité humaine* ». La gestion du risque passe par la protection contre les aléas naturels et la maîtrise de la vulnérabilité. - Paul ALLARD, « *Éléments pour une problématique de l'histoire du risque. Du risque accepté au risque maîtrisé. Représentations et gestion du risque d'inondation en Camargue, XVIII^e - XIX^e siècle* », *Ruralia*, n°6, 2000.

⁷ Idée avancée par : Joëlle BURNOUF et Nathalie CARCAUD, « *L'homme et les vallées : les vals de Loire de Tours à Angers* », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 2000, n°107, p. 7-22.

⁸ *La société rurale en basse vallée de l'Authion, 1750-1870. Risques environnementaux, risques économiques, crises et mutations dans une vallée peuplée et vulnérable*. Thèse de doctorat en histoire contemporaine, université de Poitiers, déc. 2013.

⁹ Il est fortement imprégné de géographie et doit beaucoup à celui de Roger Dion, *Le val de Loire, étude de géographie régionale* (1934) qui reste malgré son ancienneté une référence sur l'histoire des rapports entre les riverains et le fleuve. Mon travail participe au renouvellement des recherches sur le sujet depuis les années 1990, lié à une prise de conscience du risque d'inondation dans la vallée de la Loire. Certaines études comportent une partie historique, notamment celles de Jean-Noël Retière (1998, voyez la bibliographie en fin d'ouvrage), de Nicolas Doussin (2009) et de Marie Fournier (2010). D'autres sont davantage axées sur la sociologie (Sylvain Rode, 2001), l'écologie, etc.

Ma thèse s'inscrit aussi dans la lignée des nombreuses études d'histoire rurales dont l'âge d'or est situé entre les années 1950 et les années 1990. Signalons - parmi d'autres - pour le XIX^e siècle, les thèses de Jean-Claude Farcy sur la Beauce (1985), d'André Armengaud sur le Sud-ouest (1961), d'Alain Corbin sur le Limousin (1975), de Jean-Michel Boehler sur l'Alsace (1993), de Paul Bois sur la Sarthe (1960). Pour l'Ancien Régime, celles de Pierre Goubert sur le Beauvaisis (1960), de Jean Meyer sur la Bretagne (1966), de François Lebrun sur l'Anjou (1971) et de Brigitte Maillard sur la Touraine (1992). Les thèses de René Bourrigaud sur la Loire-Inférieure (1993) et de Martine Cocard sur l'Ille-et-Vilaine (1997) sont centrées plus particulièrement sur l'histoire agraire. Voir la bibliographie finale.

¹⁰ D'après un document de 1580, le comté engloberait une partie de Saint-George-du-Bois. Cependant cette paroisse n'en fait pas partie à la fin du XVII^e siècle, ni au XVIII^e. - Joseph DENAIS, « *Lettres patentes de François d'Alençon. 1580* », *Le portefeuille d'un curieux*, Angers, Grassin, 1913, p. 56-64.

Sur le plan judiciaire, les ressorts de la sénéchaussée de Beaufort et de la « grurie » (juridiction) des Eaux et Forêts sont ceux du comté. Par contre, ce territoire est divisé entre les « élections » d'Angers, de Baugé et de Saumur. Puis, au XIX^e siècle, les communes héritières des paroisses du comté sont réparties entre quatre cantons et trois arrondissements.

- Election d'Angers : Saint-Mathurin, La Bohalle, La Daguenière, Les Rosiers, une part de Saint-Clément, Brain, Andard, Corné. Baugé : Mazé, Brion, Beaufort, Longué. Saumur : l'autre part de Saint-Clément et Saint-Martin-de-la-Place.

- A l'ouest, canton des Ponts-de-Cé et arrondissement d'Angers. Au nord ouest, canton « Angers sud-est ». Au nord, arrondissement de Baugé, canton de Beaufort. A l'est, canton de Saumur nord-ouest.

La géographie paroissiale et communale connaît aussi quelques changements, en particulier lors de la création de la commune de La Ménitrie en 1824. L'étude des changements de limites communales est nécessaire pour suivre l'évolution de la population et de sa densité. Au nord de Saint-Martin-de-la-Place existe au XVIII^e siècle une enclave des Tuffeaux, d'outre-Loire, et à l'ouest du bourg des Rosiers une enclave de Bessé. La Marsaulaye dépend de Saint-Mathurin

sur le plan religieux, avant son annexion en 1795. Le village de La Ménitré fait partie des Rosiers, bien qu'une messe soit célébrée à la chapelle du manoir. La communauté cherche à s'émanciper dès le début du XVIII^e siècle. A la Révolution, la partie ouest est rattachée à Saint-Mathurin. En 1824 une commune est créée par distraction de parties de Saint-Mathurin, Les Rosiers et Beaufort. Au début de la Révolution, la petite paroisse de Saint-Pierre-du-Lac située au sud de Beaufort est partagée entre Les Rosiers et Beaufort. Elle est gérée par Beaufort jusqu'à la création de La Ménitré en 1824.

¹¹ Elles sont liées à des modifications du contexte économique, social, politique ou environnemental. « *Pour l'historien de l'économie et / ou du peuplement, la « crise » représente une phase de rupture, négative et momentanée, le long d'un trend ou d'une « tendance ». Il peut s'agir d'une accélération, ou d'une stagnation, ou d'une baisse au cours d'une période de croissance. Ou bien cette crise peut correspondre à un déclin (réversible) pendant une époque de stabilité* ». Elle peut affecter les prix, mais aussi la production (Emmanuel LE ROY-LADURIE, « La crise et l'historien », *Communications*, 1976, n°25, p. 19-33). C'est « *une situation collective caractérisée par des contradictions et ruptures, grosse de tensions et de désaccords, qui rendent les individus et les groupes hésitants sur la ligne de conduite à tenir, parce que les règles et les institutions ordinaires restent en retrait ou sont même parfois déphasées par rapport aux possibilités nouvelles qu'offrent les intérêts et les idées qui surgissent du changement, sans que l'on puisse cependant se prononcer clairement sur la justesse et l'efficacité des voies nouvelles* » (Julien FREUND, « Observations sur deux catégories de la dynamique polémogène. De la crise au conflit », *Communications*, 1976, n°25, p. 101-112). Sur la notion de crise, voir : Randolph STARN, « Métamorphoses d'une notion. Les historiens et la « crise » », *Communications*, 1976, n°25, p. 4-18. Voir aussi l'article d'Edgard Morin dans le même numéro : « Pour une crisologie », p. 149-163. - Patrick LAGADEC et Xavier GUILHOU, « Les conditions de survenue des crises graves », dans AMALBERTI, René, FUCHS, Catherine et GILBERT, Claude (dir), *Conditions et mécanismes de production des défaillances, accidents et crises...*, MSH-Alpes, mars 2010, p. 157-210.

¹² Le sous-emploi et la cherté de la fin de l'Ancien Régime n'ont pas forcément d'impact négatif sur les rentiers les plus aisés, qui peuvent même y trouver avantage, s'ils se font payer en grains. Cependant, la crise peut aussi s'étendre d'un milieu à l'autre : une crise agricole entraîne une hausse du prix des céréales, les ménages ont alors moins d'argent pour d'autres dépenses, le textile et les autres secteurs artisanaux sont alors touchés, et ainsi de suite.

¹³ Les mutations des transports au milieu du XIX^e siècle provoquent une crise du transport fluvial, amenant au bout de plusieurs décennies sa quasi disparition. Cette crise est durement ressentie par les mariniers. Les cultivateurs de la vallée, par contre, ne subissent pas d'effets négatifs. Leurs débouchés augmentent.